



BULLETIN D'INFORMATIONS
N°202-DÉCEMBRE 2019
Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

AGENDA :

➔ **APE** : collecte de Journaux sur le parking de l'école le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 12h.

HORAIRE MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi :

8h00-12h/13h30-17h30

Mercredi, vendredi :

8h00-12h00

Samedi : 9h00-12h00.

BIBLIOTHÈQUE :

Permanences :

Mercredi de 17h à 18h30.

Dimanche de 10h30 à 12h.

02.98.68.94.17

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15 SAMU**,

Pharmacie de garde **3237**,

Pompiers **18**, portable**112**,

Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,

Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :

07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 14 novembre, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD, Marie-Laure GRALL et Ludovic MÉAR, absents excusés. La secrétaire de séance est Christiane ABGRALL.

Rénovation de l'église : Point sur l'avancement des travaux

Compte rendu suite aux réunions de chantier du 24 octobre, 29 octobre et 7 novembre : point sur l'avancement des travaux. Achèvement de la tranche optionnelle 1 au 1^{er} avril 2020. La charpente est complètement déposée et est en cours de reconstruction dans les ateliers Asselin.

Prochaine réunion le mardi 19 novembre à 14h00.

Pour participer financièrement aux frais des travaux : le versement de dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine est possible sur bretagne.fondation-patrimoine.org ou directement par chèque au 55 rue Charles Nungesser, CS 20116, Zone de Prat Pip Nord, 29802 BREST cedex 9. La mairie se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Urbanisme

Runglas : Enfouissement des réseaux : les travaux ont démarré le 6 novembre.

Voirie : Lancement de l'appel d'offres semaine 48.

DETR 2020

Le conseil donne son accord pour la demande de dossier de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. La demande est à déposer pour le 30 décembre prochain en version dématérialisée.

Syndicat de Pont An Ilis

Lors du comité syndical du 23 octobre et suite à la délibération N°7-10-2019, le comité a modifié les statuts pour se transformer en Syndicat mixte. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Questions diverses

École : compte rendu du conseil d'école du 7 novembre dernier.

WiFi4EU : recours pour candidature non retenue pour des raisons budgétaires.

Remerciements aux bénévoles pour les travaux d'entretien du ruisseau de Brézal.

Monsieur le Maire a officiellement annoncé sa candidature aux prochaines élections municipales accompagné de la majorité des élus sortants.

Agenda

- Le 29 et 30 novembre : collecte annuelle de la banque alimentaire.
- Prochain conseil municipal le 19 décembre prochain.

DÉRATISATION

L'entreprise de dératisation passera le jeudi 19 décembre 2019 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

Les messes des week-end

Samedis 30 novembre et 14 décembre à 18h à GUICLAN.

Samedis 7 et 21 décembre à 18h à PLOUNÉVENTER.

Samedi 28 décembre à 18h à PLOUVORN.

Dimanches 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et SIZUN.

Noël :

Mardi 24 décembre :

-veillée à 18h30 à PLOUNÉVENTER, LANDIVISIAU, PLOUVORN et SIZUN.

-messe de la nuit à 22h30 à PLOUGOURVEST.

Mercredi 25 décembre : Messe du jour à 10h30 à LANDIVISIAU, GUICLAN et ST VOUGAY.

TEMPS DE PARTAGE ET DE PRIÈRE DE 18H30 À 19H À L'ÉGLISE LES VENDREDIS :

-le 6 décembre à BODILIS.

-le 13 décembre à SAINT-DERRIEN.

-le 20 décembre à PLOUNÉVENTER.

ÉLECTIONS MUNICIPALES**Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020****Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.**

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de «mal-inscrits». Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entrainera une réduction de l'abstentionnisme.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'Armistice de la Grande Guerre a été célébrée le lundi 11 novembre à 11h15 près du Monument aux Morts en présence des membres de l'UNC, du conseil municipal, des enfants de l'école et de nombreux parents. Les enfants ont lu des textes étudiés en classe puis ils ont chanté la Marseillaise. Les échanges entre plusieurs générations se sont poursuivis autour d'un pot de l'amitié.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Dates des temps d'éveil du RPAM pour le mois de décembre :

*Saint-Servais (garderie périscolaire) : le 3/12 : Espace jeux entre 9h30 et 11h30.

* Bodilis (Pôle enfance) : le 6/12 : Temps d'éveil à 10h.

* Plouneventer (salle An Héol) :

- 2/12 : Atelier Motricité / musique à 9h30 et 10h30. -12/12 : Temps d'éveil à 9h30.

- 5/12 : Eveil au mouvement à 9h30 et 10h30. -19/12 : Temps d'éveil à 9h30.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

REPAS : Rendez-vous au foyer le jeudi 5 décembre, à 11h 15 pour l'apéritif et le départ en covoiturage en direction du restaurant du Guillec à Plouzévédé.

A VOS AGENDAS :

- Le Goûter de Noël sera servi le jeudi 19 décembre. Merci de prévenir les responsables en cas d'absence.
- L'assemblée générale de l'Amicale aura lieu le samedi 1^{er} février.

3

AU BOUILLON DE CULTURE

Durant les vacances de Noël, la bibliothèque sera ouverte uniquement les dimanches 29 décembre et 5 janvier de 10h30 à 12h00.

Nouveautés : Lors du passage à la Bibliothèque Départementale du Finistère, nous avons sélectionné 260 volumes de tous genres. Outre les albums, bandes dessinées et mangas pour les jeunes, vous trouverez des romans et des livres policiers pour adultes, mais aussi des bandes dessinées, des biographies et des documentaires divers : « Le Petit Larousse des débutants, Par Humour du Français, La marche Nordique, les terrines de Sophie et autres recettes de cuisine ... ». N'hésitez pas à venir découvrir toutes ces nouveautés.

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

Téléthon : Dans le cadre du Téléthon, l'U.S. organise un tournoi de foot en salle à St-derrien le vendredi 6 décembre à partir de 19h. Contact : Thomas DINER au 06 78 43 73 75

U.S SAINT-SERVAIS	
1 ^{er} décembre	Championnat à 15h00 à SAINT-DERRIEN contre F.C.C.L KERLOUAN-PLOUNEOUR B
8 décembre	Championnat à 13h00 à SAINT-THONAN contre J.S.SAINT-THONAN B
15 décembre	Championnat à 15h00 à SAINT-DERRIEN contre BODILIS-PLOUGAR FC C

Recherche arbitre : L'U.S.recherche un arbitre ou arbitre-joueur. Sa formation (sur 3 jours) sera prise en charge par le club. En outre, une indemnité lui sera versée pour chaque match arbitré et s'il s'agit d'un joueur, sa licence joueur lui sera offerte.

Contact et renseignements : Pascal BOULCH 06 80 22 17 61

APE

Cette année encore, l'APE vous propose la vente de sapins de Noël au profit des enfants de l'école pour leurs sorties scolaires et autres activités pédagogiques.

Des sapins en provenance du pépiniériste KEROUANTON de Loc Eguiner qui fournit les jardinerie et supermarchés ! Avec nous, les sapins c'est directement du producteur au consommateur !

Nous avons sélectionné pour vous 2 sortes : des Grandis qui ont la vraie odeur du sapin ! Ou des Nordmann ceux qui ne perdent pas leurs épines !

Livraison sur le parking de l'école le vendredi 6 décembre de 16h30 à 18h30 ou le samedi 7 décembre de 10h à 12h (en même temps que la collecte de journaux mensuelle).

Les bons de commande sont disponibles en Mairie.

Retour des bons de commande pour le 30 novembre dans la boîte aux lettres de l'APE ou dans celle de la Mairie.


Grandis : -1m à 1m50 à 13€
-1m50 à 2m à 15€
-2m à 2m50 à 18€

Nordmann : -1m à 1m50 à 16,50€
-1m50 à 2m à 20€
-2m à 2m50 à 41€

DIVERS


La commune souhaite mettre des cours d'informatique de base en place. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie. Des cours peuvent être organisés à partir de 8 personnes.

**ORDINATEURS SOLIDAIRES
DU PAYS DE MORLAIX**




Ordinateur de bureau
professionnel


GOUPIL



Emploi/Réemploi-Ethique
**ACTEUR DE
L'INCLUSION
NUMERIQUE**



AVEC LE SOUTIEN DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL



RÉGION
BRETAGNE

Vous souhaitez vous équiper d'un ordinateur à moindre coût ?

Merci de vous inscrire à la Mairie de Saint-Servais
02 98 68 15 21
mairie.saintservais@orange.fr

Ces machines vous seront remises au cours d'une séance de formation de 2 h
Ces ordinateurs proviennent d'entreprises donatrices ou de services publics,
sont remis en état en suivant des procédures professionnelles avec garantie de 1 an
Ce matériel est fourni configuré et prêt à être utilisé avec :
Traitement de texte... Navigateur internet, Mail, SKYPE, Retouche d'image, Multimédia
Une formation additionnelle spécialement adaptée aux débutants peut vous être proposée pour vous rendre
autonome à internet et au numérique.
* Prix de la cotisation annuelle à l'association GOUPIL (comme une location de 20€/an),
l'ordinateur est mis **gratuitement** à votre disposition (vous pouvez aussi l'acheter pour 60€)
A l'attention des acteurs sociaux, Mail association Goupil : goupil.ere@gmail.com

Téléthon 2019 à Saint-Derrien : Le week-end du 6 et 7 Décembre se déroulera le Téléthon. Le comité d'organisation du téléthon à Saint-Derrien y prendra part une nouvelle fois. Toutes les associations, la municipalité et les bénévoles se mobiliseront à cette occasion. Une bonne partie du programme est déjà connue avec le Samedi à partir de 13h30 une grande après-midi d'actions de solidarité à la salle polyvalente. À 14 heures une grande marche sera organisée avec des inscriptions sur place à partir de 13h30. Tarif 5 euros (crêpe et boisson offerte à l'arrivée). À la salle, d'autres activités sont prévues : vente de compositions d'art floral, vente de crêpes, de beurre, de livres et de cartes de vœux. D'autres activités sont envisagées et seront confirmées ultérieurement. Le soir un repas préparé entièrement par les bénévoles sera organisé. Celui-ci sera animé par le groupe Véri'T qui sera de retour après son succès de l'année passée. **Il est déjà possible et recommandé de s'inscrire pour celui-ci auprès de Mado Cadiou au 02.98.68.55.31 ou d'Eric Loaëc au 02.98.24.81.90.** Toutes ces activités sont ouvertes à toutes et à tous et les bénéfices sont tous reversés à l'AFM.

Tournoi de foot en salle Vendredi 6 Décembre au profit du téléthon.

Un tournoi de foot en salle sera également organisé à partir de 19h00. Les équipes doivent être composées d'au moins 4 joueurs sur le terrain + 2 remplaçants. Vous pouvez joindre Thomas Dîner pour inscrire votre équipe ou lui demander des renseignements au 06 78 43 73 75.

Chambre d'hôtes au moulin de Reun Ar C'hy à Saint-Servais vous accueille toute l'année. Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre au 07.83.68..78.79 ou dollet.eric@neuf.fr
Une chambre pour deux personnes avec salle d'eau privative. Éventuellement, il est possible d'accueillir 2 enfants dans une autre chambre sans salle d'eau. Prix : 60 euros la chambre, petit déjeuner inclus (dans la salle à manger avec cheminée). 30 euros supplémentaire pour la deuxième chambre.

BULLETIN N°203- JANVIER 2020 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 16 décembre 2019 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 52.

4